

mande ayant de nouveau, à la suite de correspondants malveillants, violemment et injustement attaqué le Grand-Duché. Dans sa réponse, le Ministre d'Etat, tout en insistant sur les bons rapports avec le Gouvernement allemand, avoue que « nous avons de grandes difficultés . . . considérablement augmentées par suite de ces correspondances qui sont contraires à la vérité. » Se disant dans l'impossibilité d'adresser des rectifications aux journaux, rectifications dont il ne se promet d'ailleurs rien, Servais conclut par ces mots: « J'espère que ceux qui font les correspondances rentreront en eux-mêmes, examineront leur conscience et que, reconnaissant le mal qu'ils font au pays, s'ils sont Luxembourgeois, ils auront honte et cesseront de commettre des actes qui sont réellement des actes de trahison envers leur patrie. (Bravo sur tous les bancs.)^{15bis)}

Le gouvernement luxembourgeois venant de recevoir le 19 février de la part du ministre Delbrück des propositions pour un contrat de concession — les premières faites par écrit! — Servais déclara en la séance de la Chambre du lendemain que « l'affaire étant entrée dans une autre phase depuis hier soir . . . il y aurait de l'imprudence à la discuter. »^{15ter)}

Ce qui engageait surtout Servais « à prendre en considération » les propositions allemandes datées du 17 février, c'est qu'elles prévoyaient entre autres que la Commission de Strasbourg, « en succédant aux droits et obligations de la Compagnie de l'Est, serait soumise comme cette dernière à la surveillance du gouvernement luxembourgeois. »

Le 21 Servais consulta le Conseil d'Etat « sur la conduite que nous avions désormais à tenir. » Mais sans attendre la réponse (qui arriva le 7 mars et qui se prononçait contre toute cession du réseau au Reich), le Ministre d'Etat répondit déjà le 24 à Delbrück « qu'en présence des bonnes dispositions du gouvernement allemand . . . celui du Grand-Duché était prêt à entrer en négociation avec lui au sujet des questions soulevées et à envoyer des délégués à Berlin. »¹⁶⁾ Par ailleurs Servais s'abstint de faire d'autres promesses car, en son for intérieur, il continuait à croire à la possibilité de créer une société privée donnant toute sécurité au Reich.

Sur ce arriva la lettre de Nothomb du 25 février dans laquelle il est recommandé au cousin Servais de donner suite à la communication de la Chancellerie allemande du 17: « M. Delbrück attend ici soit une réponse soit des négociateurs, et même les deux choses. Le Prince de Bismarck veut en finir d'une manière quelconque. M. Delbrück croit l'exploitation de vos chemins de fer par la Direction de Strasbourg conciliable avec la neutralité moyennant un arrangement par lequel l'Allemagne, en cas de guerre, s'interdirait de s'en servir dans un but militaire. Il croit aussi cette exploitation la seule possible puisque l'Etat luxembourgeois n'a pas le matériel nécessaire et qu'aucune compagnie indigène n'est disposée à s'en